

Mon cher Albert

M. Yvan Stringer
professeur titulaire

1^{er} avril 1997

HEC
HB
38
E19c
NO 6

LES CAHIERS DES LEÇONS INAUGURALES

1-43 974

Yvan Stringer

Titulaire d'une licence en sciences commerciales, d'un diplôme d'études supérieures en économie appliquée de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et d'un doctorat en économie de l'Université de York, en Grande-Bretagne, Yvan Stringer est professeur à l'Institut d'économie appliquée de l'École des HEC depuis 1973. Il s'y intéresse particulièrement à l'évaluation économique de projets, aux finances publiques, à la politique économique ainsi qu'à l'analyse économique des institutions.



HB

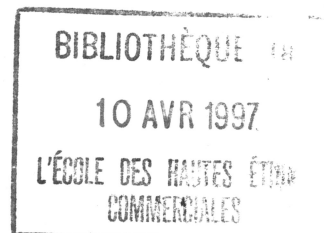
38

E19c

no 6

COPYRIGHT. ©, mars 1997, Yvan Stringer.

don



*M*on cher Albert

TABLE DES MATIÈRES

I Introduction	5
II Économisme et retombées économiques	7
La visite papale	7
Les arts sont bons pour l'économie	8
Le tabac ne l'est pas	9
Une méthode à toute épreuve	10
Une démarche faussée	12
La création d'emplois	13
Une défense discutable	17
Les retombées fiscales	19
Une défense valable?	20
III Économisme et logique économique	22
Logique économique et confitures	22
Logique économique et marché	26
La concurrence aveugle	27
Logique économique et rareté	28
Logique économique et contrainte budgétaire	29
IV Conclusion	33

I Introduction

Vous n'aimez pas beaucoup les économistes, on dirait. Vous accusez «l'économie triomphante»¹. Vous lui attribuez plusieurs maux de la société moderne. Vous dites ne pas chercher de vilain, de coupable. D'où me vient alors l'impression persistante que vous en avez trouvé un et qu'il s'agit de l'économiste. À vous lire, je trouve que l'économiste a le dos large et l'esprit bien étroit. Il offre une cible bien invitante mais plutôt facile. C'est une caricature fort peu ressemblante, dans laquelle peu d'économistes se reconnaîtront. D'ailleurs, vous critiquez beaucoup les économistes, mais vous les citez fort peu pour appuyer vos dires.

C'est à l'économisme que vous en avez en particulier. C'est le reproche, l'accusation à la mode. Le terme est galvaudé, il est utilisé à toutes les sauces et on ne sait pas toujours à quelle pratique répréhensible il fait référence. Il s'agirait en quelque sorte de tout ramener à l'économique, de ne retenir dans les analyses que des considérations économiques². Mais il m'arrive en vous lisant de croire qu'il suffit d'être économiste et de faire une analyse économique correcte pour être taxé d'économisme.

Je ne conteste pas l'économisme ambiant. Je conviens volontiers que le discours public soit économiste. «Par les temps qui courent, tout est économique, mon vieux», disait un chroniqueur d'ici, qui ne compte pas parmi vos admirateurs³. Tout est ramené à l'économique, mais à une économie souvent mal comprise. Les économistes ont sûrement contribué à cet état de fait. On pourrait toutefois ajouter : «Par les temps qui courent, tout le monde fait de l'économique».

On accuse souvent les économistes d'impérialisme; je reconnais le bien-fondé du reproche dans certains cas. Mais, en même temps, il me semble que les spécialistes des autres disciplines ne se privent pas pour faire de l'économie, d'une manière parfois plus personnelle que rigoureuse. Vous seriez, cher Albert, malvenu de le nier. D'ailleurs, si vous maniez le marteau comme vous utilisez les outils de l'analyse économique, je ne suis pas sûr que je vous confierais un marteau. Chacun se sent compétent et autorisé à se prononcer en matière économique; chacun s'y connaît, souvent mieux que les économistes eux-mêmes. Dans ces conditions, l'économisme ambiant n'est sûrement pas imputable aux seuls économistes. Il est souvent le fait de l'homme de la rue, du politicien, de l'homme d'affaires, du syndicaliste, de

1 Albert Jacquard, *J'accuse l'économie triomphante*, Calmann-Lévy, 1995.

2 Larousse définit l'économisme ainsi : «Doctrines privilégiant les faits économiques dans l'explication des phénomènes sociaux et politiques; manière d'agir qui en découle».

3 Foglia, «L'acte de foi», *La Presse*, 10 novembre 1990.

l'homme de lettres, tout autant sinon plus que de l'économiste. C'est de l'économie pratiquée à la manière de gens qui n'ont pas fait leurs gammes, qui s'imaginent faire de l'économie dès lors qu'ils émaillent leur discours de termes économiques et qui ont peut-être en commun avec vous une conception étroite de l'économie. Il est la conséquence d'une compréhension et d'une utilisation douteuses de la discipline. Malheureusement pour l'économiste, on lui impute souvent l'usage discutables que d'autres font des concepts économiques.

II Économisme et retombées économiques

La visite papale

Permettez-moi de vous donner un exemple local, dans un domaine que j'ai la prétention de connaître un peu, probablement le seul où j'aie pu exercer quelque influence. Lors de la visite du Pape au Canada, il s'en est trouvé pour mettre en valeur ses retombées économiques. Voilà un bel exemple d'économisme, me direz-vous. C'est réduire la visite papale à ses seules conséquences commerciales, certains diraient à ses conséquences économiques. C'est la ramener au niveau des ventes de souvenirs, bibelots, statuettes et autres objets du genre, à des nuitées dans les hôtels, à des repas dans les restaurants. On pourrait allonger la liste en ajoutant par exemple les retombées liées à la fabrication de la «papemobile». Voilà qui serait typique de l'approche économique : elle serait incapable de voir dans la visite papale autre chose que ses conséquences commerciales ou économiques.

L'économiste est pourtant le premier à condamner les études de retombées économiques. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Frédéric Bastiat, qu'on taxerait sûrement d'économisme s'il vivait aujourd'hui, dénonçait déjà au 19^e siècle la logique sous-jacente à ce type d'études, avant même qu'elles existent⁴. Le discours public est imprégné de cet argument «économiste», mais il est généralement utilisé par les promoteurs de causes ou de projets particuliers qui le jugent essentiel pour obtenir des fonds publics et qui se méprennent complètement sur la nature de l'approche économique.

Vous me direz que les concepts d'impact et de retombée économiques ont été inventés par des économistes. Je ne le nierai pas. J'avoue même avoir commis une étude de retombées avec des collègues de marketing⁵. Des collègues économistes en ont également effectué. Ce ne sont pas tellement les études elles-mêmes qui sont en cause, mais l'interprétation qu'on en fait, en termes de rentabilité économique, en vue de justifier des investissements ou des subventions. Je me souviens d'avoir inséré dans notre étude une longue mise en garde contre l'interprétation incorrecte et abusive des études de retombées. Cela n'a pas empêché qu'on l'interprète précisément de la manière qu'il ne fallait pas. Le concept d'impact économique peut avoir son utilité. Qu'il ne soit pas utilisé à bon escient n'est pas toujours imputable à l'économiste.

4 Frédéric Bastiat, «Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas», 1850, reproduit dans *Oeuvres complètes - Sophismes économiques II*, Guillaumin et Cie, Paris, 1907, p. 337-393.

5 Boisvert, J., F. Colbert, «Étude de certaines dimensions économiques des activités à caractère culturel», Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1985.

Si ma mémoire est fidèle, c'est l'Église qui a fait ressortir les retombées économiques de la visite papale. Ce ne serait pas là son premier faux pas en matière économique. Elle croyait sûrement qu'il était important de mentionner ces retombées, mais, ce faisant, elle mettait l'accent sur l'accessoire et négligeait l'essentiel de la visite papale.

Bien que je doute de l'utilité d'une telle étude, si vous me demandiez d'effectuer un calcul de rentabilité économique de la visite papale, je ne m'occuperais pas de ses retombées économiques. Il devait bien y avoir une raison à cette visite. À ce que je sache, le Pape n'est pas venu au Canada pour stimuler l'économie, pour générer des retombées. Les personnes qui se sont déplacées pour voir le souverain pontife devaient avoir leurs raisons, que je suppose d'ordre spirituel ou religieux. Ils y voyaient certainement un avantage. C'est cela qui compte pour l'économiste. L'élément essentiel d'un calcul économique correct se situe, dans le cas présent, sur le plan spirituel, religieux ou encore psychologique. Il faudrait déterminer ce que la venue du Pape représentait pour les personnes qui se sont déplacées pour le rencontrer, pour le voir, pour entendre la messe papale, etc. C'est à ce niveau qu'il faut chercher les avantages de la visite papale. Peut-être s'agit-il du réconfort spirituel qu'en ont tiré les fidèles. En ce sens, ce sont les retombées spirituelles de la visite papale qui importent, non ses retombées économiques.

Du côté des coûts, il faudrait inclure les dépenses occasionnées par la visite, les sacrifices, monétaires ou non, qu'il a fallu consentir à cause de cette visite. Sauf exceptions, une analyse avantages-coûts s'attarderait peu à tout ce commerce périphérique qui occupe la place centrale dans une étude de retombées.

Ironique, n'est-ce pas? L'Église parle de retombées économiques quand l'économiste invoque les retombées spirituelles. L'Église verse dans l'économisme, l'économiste dans le spirituel! Peut-être comprendrez-vous pourquoi je m'explique mal le reproche fait à l'économiste de subordonner le religieux et le culturel à l'économique. Dans le cas présent, c'est l'Église qui a subordonné la dimension religieuse et spirituelle à une logique économique, mais à une logique fallacieuse, en raison d'une compréhension douteuse de la démarche économique. Un calcul économique correct met en évidence la dimension spirituelle de la visite papale et néglige l'accessoire, les retombées économiques. Qu'on n'attribue pas alors à l'économiste un raisonnement «économiste» quand il fait exactement le contraire, quand, en la matière, il est plus catholique que le pape.

Les arts sont bons pour l'économie

Tous les domaines sont touchés par cette forme d'économisme. Le défenseur des loisirs en appelle à leurs retombées économiques. Le promoteur sportif met en valeur les retombées du sport, professionnel ou amateur. Il en va de même des défenseurs du TGV. On retrouve l'argument partout, en passant du casino aux festivals de toutes sortes. Le domaine de l'art et de la culture n'est pas en reste. C'est peut-être dans ce domaine qu'on a le plus souvent recours aux études de retombées. On y trouve d'ailleurs l'expression la plus claire de la logique économique selon les partisans de ces études.

Un analyste du domaine affirme en effet : «les arts ne sont pas seulement bons en soi, ils sont bons aussi pour l'économie». Ce qu'il s'empresse ensuite de démontrer en effectuant un calcul de retombées. Il croyait sûrement effectuer une analyse économique des arts. Pourtant, comme l'Église, il omettait l'essentiel du calcul économique, i.e. ce que représentent les arts pour les personnes concernées, ce qu'ils leur apportent, appelons cela, si vous voulez, leurs retombées culturelles.

Présumément, selon cette façon de voir, s'il s'avérait que les arts n'étaient pas bons pour l'économie, ils ne mériteraient pas qu'on les encourage même s'ils étaient bons en soi. Et vice-versa. Ce n'est pas ainsi que l'économiste voit les choses. Pour être bonne pour l'économiste, une activité doit être jugée bonne en soi ou désirable par quelqu'un dans la société considérée. Sinon, elle ne présente aucun intérêt.

On ne produit pas des tomates parce que cela est bon pour l'économie, on les produit parce qu'elles sont bonnes, parce que plusieurs personnes leur trouvent un goût agréable et une valeur nutritive. On ne produit pas des vêtements parce que cela est bon pour l'économie, mais parce que les gens jugent qu'il est bon de se vêtir, que les vêtements réchauffent et qu'ils cachent bien des défauts. On ne produit pas des livres parce qu'ils sont bons pour l'économie, on ne s'adonne pas aux arts parce qu'ils sont bons pour l'économie, mais parce qu'ils présentent un intérêt en soi. Une activité que personne ne juge bonne en soi constitue un gaspillage, elle ne peut pas être bonne pour l'économie.

Cette façon de voir vient d'une propension fréquente à assimiler l'économie à la macroéconomie. Le profane retient de l'économie qu'elle s'intéresse aux taux de croissance, de chômage, d'intérêt, d'inflation, de change. L'économie, ce sont surtout les pages économiques des journaux. La perspective macroéconomique entraîne une incompréhension du calcul économique, qui est de nature microéconomique. Elle le dénature totalement. On s'imagine qu'une évaluation économique des activités retient leurs conséquences soi-disant économiques, c'est-à-dire leur effet sur le niveau d'activité économique. C'est là une interprétation incorrecte. J'y reviendrai.

Le tabac ne l'est pas

On retrouve cette perspective macroéconomique dans une des premières études sur l'usage du tabac. Cette étude conclut que les résultats obtenus «réfutent le point de vue que la consommation de tabac profite à l'économie d'un pays». Ses auteurs ne se sont pas contentés d'un calcul de retombées. Ils ont le mérite d'avoir tenté une véritable analyse avantages-coûts de la consommation de tabac, mais ils adoptent une démarche bien singulière. «Nous adoptons, disent-ils, le point de vue de la société dans son ensemble. Cela exclut des effets parfois mentionnés comme d'importance majeure pour les individus ou la famille, comme les avantages personnels perçus de la cigarette et la réduction du plaisir de vivre due à la maladie; ces éléments n'ont pas d'influence directe sur le bien-être sociétal»⁶. Parmi ces effets exclus

6 Thompson, M.E., Forbes, W.F., «Costs and "benefits" of cigarette smoking in Canada», *The Canadian Medical Journal*, nov. 1982.

qui sont d'importance majeure pour les familles, on trouve, vous vous en doutez bien, les morts prématurées. Ces morts sont d'ailleurs présentées, avec une certaine réticence, sous un oeil plutôt favorable, car elles ont l'avantage d'augmenter directement le «bien-être sociétal» en diminuant les pensions à verser.

Voilà qui n'est pas de nature à aider la profession. Qu'un critique de l'économie mette la main sur cette étude, il aura beau jeu. Mais ce n'est pas un économiste qui en est l'auteur, ce sont des spécialistes en santé et en mathématiques. Malgré cela, l'étude risque de ternir la réputation de la profession, du seul fait qu'elle prétend adopter un point de vue économique et en dépit du fait qu'elle le déforme singulièrement.

Vous-même, cher Albert, n'hésitez pas à imputer à l'économiste des raisonnements soi-disant économiques tenus par d'autres. Vous dites par exemple : «L'augmentation de l'espérance de vie que les médecins considèrent comme leur plus belle victoire représente pour les économistes une évolution défavorable pour le niveau de bien-être collectif»⁷. Selon vous, les économistes ne penseraient pas ainsi à titre personnel, mais c'est ainsi qu'ils penseraient à titre professionnel. C'est à croire qu'on perd la raison quand on revêt ses habits d'économiste ! Pourtant, cette conclusion, vous la tirez d'une étude effectuée par un démographe qui semble utiliser les concepts économiques à sa manière et dont la conception du bien-être collectif ne tient apparemment aucun compte du bien-être des personnes. Dès qu'une personne ne contribue pas au PIB, elle nuit à la collectivité, elle réduit le bien-être collectif, parce que, dans vos termes, le «bilan économique collectif» est réduit. Voilà le soi-disant raisonnement économique, voilà selon vous la conclusion économique typique. Cette conclusion repose sur un point de vue holiste tout à fait étranger à l'analyse économique.

J'ai toujours été mystifié par une démarche qui prétend mesurer le bien-être de la société en ignorant le bien-être de ses membres. Comme s'il était possible pour une société dans son ensemble d'être heureuse quand ses citoyens sont malheureux. Cela rappelle la situation de la France sous Philippe Le Bel, telle que la caractérise l'auteur des *Rois maudits* : «Sous son règne, la France était grande et les Français malheureux»⁸. Peu importe que les gens soient malheureux, il suffit que l'économie et le gouvernement se portent bien. Dans les études de ce genre, on semble en effet confondre gouvernement et société dans son ensemble. Ce qui est bon pour le gouvernement est bon pour la société dans son ensemble. Et on impute ce raisonnement à l'économiste. Pourtant, ce qui est bon pour l'économie et pour le gouvernement, ce n'est pas ce qui importe dans un calcul de rentabilité économique. Là n'est pas l'objet de l'exercice. Le calcul économique s'intéresse à ce qui est bon pour les personnes selon les personnes concernées.

Une méthode à toute épreuve

J'aimerais, cher Albert, vous préciser les raisons qui m'amènent à rejeter les études de retombées. La première raison vous fera sûrement plaisir : elle tient à l'économisme même de

7 Jacquard, op. cit., p. 147.

8 Druon, M., *Les rois maudits*, Prologue, Plon, 1955.

la méthode. Dans sa version la moins réfléchie, la méthode permet de justifier n'importe quoi. Elle permet de démontrer, chiffres à l'appui et avec une grande précision, que toute activité est bonne pour l'économie, donc rentable pour la société, sans même s'interroger sur son utilité. D'ailleurs, on s'en sert habituellement quand on réussit mal à mettre en valeur les véritables mérites d'une activité. Utilisée habilement (ou de manière particulièrement malhabile selon le point de vue), la méthode aurait donné raison à Néron d'avoir mis le feu à Rome. Elle donnerait raison au maire Drapeau d'avoir doté sa ville des équipements olympiques que l'on connaît, même si on n'y avait jamais tenu les Jeux olympiques. Elle a presque servi dans le cas des inondations du Saguenay. «Je crois entendre encore» des personnes dans les médias, peut-être même un politicien, mentionner, au temps des inondations, qu'elles pourraient malgré tout avoir des retombées appréciables. Appréciations en effet!

Vous avez là des exemples de ce qu'on peut faire dire à l'économie quand on utilise de manière peu appropriée des concepts économiques. Avec un calcul de retombées, le seul fait d'investir dans une activité la rentabilise. La méthode fonctionne à tout coup, la rentabilité est assurée. Voilà qui est tout à fait rassurant pour le promoteur d'un projet. On ne peut pas se tromper avec cette méthode. Il serait particulièrement maladroit celui qui ne réussirait pas à démontrer qu'un projet est économiquement rentable. Quand une méthode rentabilise tous les projets imaginables, quels qu'ils soient, quelle que soit leur utilité, doit-on en conclure que tous les projets sont rentables? Vous aurez deviné que je choisis l'autre réponse possible.

Tous les calculs de retombées ne sont pas également farfelus. On peut en trouver qui soient plus réfléchis. Mais aussi réfléchi soit-il, un tel calcul ne constitue pas un calcul de rentabilité économique, parce qu'il ne s'interroge pas sur l'utilité des activités considérées. Seules leurs conséquences macroéconomiques sont prises en compte, c'est-à-dire leur effet présumé sur le niveau d'activité économique.

Cette façon de procéder a l'heureuse conséquence de convertir les coûts d'une activité en avantages. Toute dépense devient une injection de fonds dans l'économie, donc une retombée. Plus les coûts sont élevés, plus les retombées sont considérables et plus l'activité est attrayante. Voilà comment le point de vue macroéconomique déforme le calcul économique. Toute activité a un impact économique. Plus son échelle est grande, plus son impact est grand. À volume d'activité substantiel, impact économique substantiel. Mais cela ne dit rien sur la désirabilité et la rentabilité de l'activité. Un impact n'est rien de plus qu'un impact. Le calcul de retombées en fait un avantage.

Quand de surcroît on applique à cet avantage un coefficient multiplicateur supérieur à l'unité, on obtient forcément un résultat prometteur. L'utilisation d'un multiplicateur est justifiée par le fait que les salaires versés dans le cadre d'une activité sont dépensés par les travailleurs sur des biens de consommation. Ces dépenses constituent des revenus pour d'autres travailleurs, qui les dépensent à leur tour, et ainsi de suite. On observe donc toute une chaîne de dépenses reliées à l'activité étudiée, d'où l'effet multiplicateur.

Voilà donc en gros la recette : prenez une dépense, décrétez qu'il s'agit d'un avantage et multipliez par deux ou plus. Il y a de bonnes chances pour que vous obteniez un résultat

intéressant, pour que vous obteniez des avantages supérieurs aux coûts. C'est au fond ce que fait une étude de retombées.

Soit dit en passant, il semble que les retombées ne soient pas toutes égales. L'étude sur le tabac considère comme un avantage l'activité qui en résulte dans l'industrie du tabac. Mais elle traite comme un désavantage le fait que la consommation de tabac, en nuisant à la santé, occasionne des dépenses additionnelles en santé pour les gouvernements. Pourquoi s'en plaindre? Ne faudrait-il pas s'en réjouir? Soyons logique. Si l'usage de tabac est bon pour l'industrie du tabac, pourquoi ne serait-il pas bon pour l'industrie de la santé? Est-ce qu'il ne fournit pas de nombreux emplois au personnel médical? Ces emplois ne sont-ils pas aussi intéressants et rémunérateurs que les emplois dans l'industrie du tabac? Il me semble y avoir ici une certaine confusion, pour ne pas dire l'inverse.

Une démarche faussée

La conclusion à laquelle mène un calcul de retombées est qu'il est bon de réduire le chômage. On s'en doute un peu, s'il s'agit de véritables emplois. Il n'est pas besoin d'un long et savant calcul pour le démontrer. Le problème vient de ce qu'on utilise cette conclusion valable pour justifier un projet particulier. On justifie un projet de préférence à d'autres sur la base d'effets qui ne lui sont pas spécifiques et qu'on retrouve, à des degrés divers, dans les projets concurrents. En réalité, un calcul de retombées mesure les conséquences macro-économiques favorables d'un déficit budgétaire. Il ne mesure pas la rentabilité d'un projet, mais la rentabilité d'un projet déficitaire.

Supposons une subvention à une activité quelconque, par exemple une troupe de théâtre ou une équipe sportive. La subvention aura des retombées. Mais un calcul correct devrait aussi tenir compte des retombées négatives associées aux impôts requis pour financer la subvention. Ces retombées négatives sont toujours omises, ce qui est fort commode. En les omettant, on se trouve à calculer les retombées, non pas de l'activité subventionnée, mais du déficit occasionné par la subvention. On compare implicitement une situation avec projet et déficit budgétaire à une situation sans projet et sans déficit budgétaire. Et on attribue au projet ce qui appartient en propre au déficit.

D'un point de vue différent, le calcul de retombées suppose qu'il n'existe aucune alternative au projet considéré, qu'il est le seul projet à pouvoir générer des retombées. La situation qui prévaudrait en l'absence de projet est définie incorrectement. Si un gouvernement dispose d'une somme pour un projet quelconque, il pourrait l'affecter à un autre projet, qui aurait lui aussi pour effet de stimuler l'économie. Les retombées ne sont donc pas exclusives au projet étudié et elles ne peuvent pas servir à le choisir de préférence aux autres projets possibles. Voilà le problème essentiel de tout calcul de retombées. Il repose sur une identification incorrecte de la situation alternative et contient de ce fait une erreur élémentaire de calcul.

La définition appropriée de l'alternative est cruciale dans toute évaluation. Il n'est pas inutile à cet égard de rappeler la remarque attribuée à Maurice Chevalier. À un journaliste qui

lui demandait ce qu'il pensait de la vieillesse, il aurait répondu qu'il la trouvait très bien quand il pensait à l'alternative. L'économiste doit toujours être très méticuleux dans sa définition de l'alternative. Quand l'alternative est définie de manière appropriée, les retombées invoquées par les promoteurs de projets s'évanouissent. Elles sont un mirage.

Sauf cas particuliers, on imagine mal qu'il n'existe aucune alternative au projet considéré. On comprend qu'un gouvernement puisse manquer d'imagination. Mais il ne faut pas beaucoup d'imagination pour penser, comme alternative, à une diminution d'impôts. Une réduction d'impôts aurait des retombées économiques comme tout autre projet. Vous me direz qu'une baisse d'impôts n'est pas entièrement dépensée et qu'elle a un effet plus faible qu'une dépense publique équivalente. Peut-être ses retombées seraient-elles d'une ampleur différente, mais elles existeraient néanmoins. Cela implique que, pour être sensé, tout calcul de retombées ne saurait être que différentiel, ce qu'il n'est pas. De plus, des études empiriques suggèrent que chaque dollar d'impôt a un coût marginal nettement supérieur à un dollar, à cause des distorsions qu'entraîne l'impôt. Cela pourrait compenser son impact réduit sur l'activité économique.

Enfin, la conclusion voulant qu'une dépense publique ait un effet plus grand qu'une réduction d'impôt repose sur l'hypothèse que la dépense publique génère une production d'une valeur égale au montant dépensé. On suppose en quelque sorte ce que le calcul de rentabilité est censé démontrer. Si un projet n'est pas rentable, la valeur de sa production est inférieure à son coût. On peut donc difficilement supposer qu'une dépense publique a plus d'impact qu'une baisse d'impôt avant d'en démontrer la rentabilité.

La création d'emplois

Vous aurez, cher Albert, sans doute reconnu dans le discours des retombées l'argument de la création d'emplois. D'ailleurs, une étude de retombées calcule habituellement le nombre d'emplois créés par le projet à l'étude. Dans un ouvrage intéressant à plusieurs égards, Perret et Roustang discutent de cet argument :

«C'est précisément par ce glissement... vers une interprétation economiciste des phénomènes sociaux que se produit la subordination de la culture et de la politique.

Lorsqu'il s'est agi de décider si l'État allait aider Disney à s'installer à Marne-la-Vallée, le critère qui a emporté la décision a été le nombre d'emplois attendus. [...] Le débat sur les enjeux culturels et sociétaux a été complètement occulté par la priorité accordée à une variable économique. Comme si l'on avait complètement perdu de vue que l'économie n'est pas quitte de faire la preuve qu'elle est orientée vers le bien de l'homme.»⁹

Des considérations économiques, comme la création d'emplois, auraient en l'occurrence eu plus de poids que des considérations d'ordre culturel, comme, on présume, une certaine

9 Perret B., G. Roustang, *L'économie contre la société*, Collection Esprit/Seuil, 1993, p. 167.

contamination de la culture française. Si les arts sont bons pour l'économie, il semble que l'économie ne soit pas bonne pour la culture. Je veux bien convenir qu'il y ait là une forme d'économisme. L'ennui est que, par leur allusion à l'économie qui doit «faire la preuve qu'elle est orientée vers le bien de l'homme», ces auteurs suggèrent que c'est la discipline économique qui subordonne le culturel et le politique à l'économique. L'approche économique n'interdit pas de tenir compte des enjeux culturels. Au contraire, il faut en tenir compte s'ils importent pour les membres de la société. S'il y a subordination du culturel à l'économique, il s'agit d'une subordination à une certaine vision de l'économie qui n'est pas nécessairement celle des économistes.

L'argument de la création d'emplois est omniprésent dans le discours politique et syndical, mais il n'est pas une partie obligatoire du discours économique. Il est même plutôt critiqué par l'économiste. En revanche, on le retrouve chez certains critiques de l'économie, comme, par exemple, chez John Saul quand il s'oppose à la rationalisation des services postaux. Son raisonnement économique est tout simple et plusieurs le trouveront convaincant.

Force est de reconnaître que l'emploi coûte cher. Les salaires, les cotisations sociales doivent être couverts par la poste, c'est-à-dire par l'État, et par extension le contribuable. Le chômage aussi coûte cher. Là encore, l'État doit dépenser de l'argent pour le chômeur, en contribuant à sa sécurité sociale.

Les postes nord-américaines seraient bien inspirées d'embaucher. [...] Au lieu de réduire leurs services, elles devraient rêver d'armées d'hommes et de femmes distribuant le courrier partout où le public le souhaite.¹⁰

Le choix est simple : on paie un salaire ou on verse des prestations d'assurance-chômage. Un travailleur postal de moins devient un chômeur de plus. Si on ajoute un travailleur postal, on élimine un chômeur. Donc le service postal est économiquement rentable. Selon les termes de Saul, «le chômage est totalement négatif sur le plan économique». Il faut donc accroître les services postaux. Voyez le biais. Voilà encore cette contamination du calcul économique par la macroéconomie. On utilise l'argument de la création d'emplois en faveur d'une activité particulière. C'est la meilleure façon de procéder pour avantager indûment une activité quelconque. On suppose implicitement qu'elle est la seule à pouvoir réduire le chômage. On justifie une activité particulière sur la base d'effets qui ne lui sont pas spécifiques.

On a beau dire que le chômage est «totalement négatif», ce n'est pas un argument suffisant en faveur du service postal. Il va de soi qu'une situation avec un travailleur postal est préférable à une situation avec un chômeur, que l'emploi est toujours préférable au chômage. Mais on peut justifier n'importe quelle activité de cette façon. Il ne s'agit pas de choisir entre le service postal et le chômage. Il s'agit plutôt de choisir entre le service postal et d'autres services. L'alternative véritable au service postal n'est pas le chômage permanent.

L'analyse économique ne dit pas que, pour réduire le chômage, il faut accroître le service postal. Elle dit qu'il faut stimuler l'économie, peut-être au moyen d'un déficit budgétaire. La

¹⁰ John Ralston Saul, *Les Bâtards de Voltaire*, Éditions Payot, Paris, 1993, p. 288.

distinction est importante, car il existe une multitude de façons d'encourir un déficit budgétaire. Ce n'est pas la rationalisation du service postal en soi qui accroît le chômage, c'est la réduction du déficit budgétaire.

À déficit budgétaire constant, l'élimination d'un emploi postal ne crée pas de chômage. Un travailleur postal libéré, c'est un salaire économisé et c'est un déficit budgétaire réduit. Pour maintenir le déficit constant, il faut réduire les impôts ou augmenter les autres dépenses. Dans les deux cas, il y a création d'emplois qui compense la réduction des emplois postaux. Utiliser l'argument du chômage contre la rationalisation des services postaux est une forme d'économisme au même titre qu'un calcul de retombées. L'argument peut tout au plus être utilisé contre la réduction du déficit, et encore peut-être ne vaut-il qu'à court terme.

Permettez-moi de citer Bastiat *in extenso* sur cette question. Pour les fins de la discussion, il fait parler un orateur de l'Assemblée nationale dans un débat fictif portant sur l'armée.

«Licencier cent mille hommes! Y pensez-vous? Que vont-ils devenir? De quoi vivront-ils? Mais ne savez-vous pas que le travail manque partout? [...] Au moment où il est si difficile de gagner sa pauvre vie, n'est-il pas heureux que l'État donne du travail à cent mille individus? Considérez, de plus, que l'armée consomme du vin, des vêtements, des armes, qu'elle répand ainsi l'activité dans les fabriques, dans les villes de garnison, et qu'elle est, en définitive, la Providence de ses innombrables fournisseurs. Ne frémissiez-vous pas à l'idée d'anéantir cet immense mouvement industriel?»

Ce discours, on le voit, conclut au maintien des cent mille soldats, abstraction faite des nécessités du service, et par des considérations économiques.

Cent mille hommes, coûtant aux contribuables cent millions, vivent et font vivre leurs fournisseurs autant que cent millions peuvent s'étendre : *c'est ce qu'on voit*.

Mais cent millions, sortis de la poche des contribuables, cessent de faire vivre ces contribuables et leurs fournisseurs, autant que cent millions peuvent s'étendre : *c'est ce qu'on ne voit pas*.¹¹

Vous voyez, cher Albert, que l'argument des retombées et de la création d'emplois ne date pas d'aujourd'hui. Il est vieux d'au moins 150 ans et il est critiqué depuis 150 ans. Je veux aussi vous faire remarquer ce que Bastiat reproche à ce discours : c'est qu'il fait appel à des considérations économiques et qu'il fait abstraction des considérations qui importent, c'est-à-dire les nécessités du service. En d'autres termes, ce ne sont pas les considérations économiques qui importent, c'est la nature du service. Il dit là-dessus :

«Il en est d'un peuple comme d'un homme. Quand il veut se donner une satisfaction, c'est à lui de voir si elle vaut ce qu'elle coûte. Pour une nation, la sécurité est le plus grand des biens. Si, pour l'acquérir, il faut mettre sur pied cent mille hommes et dépenser cent millions, je n'ai rien à dire. C'est une jouissance achetée au prix d'un sacrifice.»

11 Bastiat, op. cit., p. 342.

Voilà ce qui importe, voilà ce que l'analyse économique met au premier plan, l'utilité de l'activité. En cinq lignes, on a là l'essence même du calcul économique. Si la rationalité économique se limitait aux seules considérations économiques, elle serait tout à fait inappropriée, pour ne pas dire carrément nuisible.

Ceci étant dit, Saul apporte d'autres arguments en faveur du service postal, qui rejoignent en partie l'argumentation économique. Mais on peut difficilement l'approuver quand il suggère des «armées de facteurs pour distribuer le courrier partout où le public le souhaite». Il en résulterait évidemment beaucoup d'emplois, mais il est loin d'être certain que la population s'en porterait mieux. C'est une chose de souhaiter recevoir un service quand quelqu'un d'autre paie pour vous. C'en est une autre de le désirer quand vous devez payer vous-même.

Je vous redonne encore un peu de Bastiat.

«Le sophisme que je combats dans cet écrit est d'autant plus dangereux, appliqué aux travaux publics, qu'il sert à justifier les entreprises et les prodigalités les plus folles. Quand un chemin de fer ou un pont ont une utilité réelle, il suffit d'invoquer cette utilité. Mais si on ne le peut, que fait-on? On a recours à cette mystification : «Il faut procurer de l'ouvrage aux ouvriers».»¹²

On se croirait presque en 1997, ne trouvez-vous pas. Il nous faut un grand projet pour relancer l'emploi. Un TGV par exemple.

Dans ce genre de discours, un projet devient rentable en vertu des emplois qu'il crée, quelle que soit son utilité par ailleurs. Il faudrait logiquement inverser l'argument. Un projet n'est pas rentable parce qu'il crée des emplois. Il ne crée de véritables emplois qu'à la condition d'être économiquement rentable. On ne crée pas de la richesse en créant des emplois. C'est plutôt en créant de la richesse qu'on crée des emplois.

Ce n'est pas par l'emploi qu'il crée qu'on établit la rentabilité d'un projet, mais par la production qui en résulte. Pour qu'il y ait création d'emplois, il faut qu'il y ait une production souhaitée, valorisée, une production qui puisse trouver preneur. Sans production valorisée, il n'y a aucune création de richesse ou de revenu réel, il y a seulement une redistribution du revenu réel. Un véritable emploi est un emploi soutenable, un emploi qui donne une production valorisée. Il n'est pas nécessaire que cette production soit vendue sur un marché. Il suffit d'établir que, si elle était techniquement vendable, la population serait disposée à l'acquérir. Dans un tel cas, l'emploi s'autofinance ou justifie une subvention quelconque en raison d'effets externes favorables.

Je m'en voudrais, cher Albert, si cette discussion vous amenait à conclure que l'emploi n'est pas important pour l'économiste. Il s'agit plutôt de montrer qu'en utilisant l'argument de l'emploi ou des retombées économiques pour défendre une activité particulière sans prendre la peine de s'interroger sur son utilité pour la population, il est loin d'être assuré que

¹² Bastiat, op. cit., p. 356.

l'on favorise véritablement l'emploi. On risque au contraire d'appauvrir la population que l'on prétend servir.

Il faut aussi savoir qu'il est parfaitement possible de tenir compte du chômage dans une évaluation économique de projet. Cela passe par l'utilisation d'un taux de salaire de référence inférieur au taux de salaire du marché. Cette façon de faire évite les abus des études de retombées et elle a le mérite de tenir compte des véritables avantages d'un projet, c'est-à-dire des services qui en résultent pour la population.

Remarquez finalement que Bastiat n'exclut pas des «travaux publics propres à employer des bras inoccupés. Comme mesure temporaire, dans un temps de crise, pendant un hiver rigoureux, cette intervention du contribuable peut avoir de bons effets. (...) Comme mesure permanente, générale, systématique, ce n'est autre chose qu'une mystification ruineuse...»¹³

Une défense discutable

On pourrait peut-être défendre les calculs de retombées en montrant qu'ils donnent souvent des résultats très différents. Certains projets ont en apparence des retombées nettement plus importantes que d'autres projets de même ampleur. Par exemple, selon certains calculs, chaque dollar investi dans les arts en générerait trois ou quatre. D'autres calculs montrent que chaque dollar investi dans les loisirs en rapporterait neuf. Voilà un résultat qui n'est pas à dédaigner et qui a poussé son auteur à proclamer que les loisirs constituaient «un important outil de développement économique»¹⁴. C'est grâce à la méthode des retombées en effet qu'on a découvert que la ringuette et le patinage artistique pouvaient constituer des clefs du développement économique. On savait que ces activités avaient du mérite, mais certainement pas à ce point.

Mais, dira-t-on, il doit bien y avoir une raison à ces résultats différents, une raison qui les validerait en quelque sorte. Les partisans de ces études pourraient prétendre que la méthode doit avoir du bon, puisque le degré de rentabilité calculé varie avec les projets. Le raisonnement ne tient pas cependant, parce que ces résultats sont généralement dus au fait qu'on attribue aux projets des effets qui ne leur sont pas exclusifs, bien qu'ils leur soient associés.

Il existe deux façons d'amplifier les retombées d'un projet ou d'une activité. Il y a d'une part la prise en considération des dépenses auxiliaires. Une activité peut entraîner des dépenses accessoires pour les participants. C'est le cas par exemple des dépenses en restauration et en déplacements que font les amateurs de sport, de théâtre, de cinéma ou de musique. C'est le cas des dépenses en équipement que font les parents pour inscrire leurs enfants à des activités sportives. Un calcul de retombées exhaustif tient compte des retombées associées à ces dépenses auxiliaires. Une activité qui donne lieu à de telles dépenses est toujours avantagée dans un calcul de retombées. La conclusion implicite est que plus un projet public

¹³ Bastiat, *op. cit.*, p. 356.

¹⁴ Earl Berger Limited et collaborateurs, «Les loisirs... La puissance économique d'une société en évolution», Ministère du Tourisme et des Loisirs (Ontario), Toronto, 1983, p. 3.

nécessite de dépenses de la part des agents privés, plus il coûte cher aux intervenants privés, plus il génère de retombées et plus il est rentable pour la société.

Réjouissons-nous que la décision d'Aéroports de Montréal (ADM) de transférer les vols internationaux à Dorval ait été renversée. Sur la base d'un calcul de retombées, ce n'est pas à Dorval qu'il faut déménager Mirabel, il faut plutôt s'éloigner du centre-ville, aller à Sainte-Agathe ou à Montebello, par exemple. Cela stimulerait l'économie régionale et, de toute évidence, cela profiterait à l'industrie du transport. On dira qu'il n'existe pas d'aéroport dans ces villes. Raison de plus! Il faudrait en construire un. Ce serait excellent pour l'économie. De la même façon, il serait absurde de localiser un hypothétique nouveau stade de baseball au centre-ville. Il serait beaucoup plus rentable de le situer à l'une des extrémités de l'île. Pensez à tous ces déplacements et imaginez toutes leurs retombées. Voilà le véritable secret du développement économique.

Pourquoi des conclusions aussi loufoques? Parce qu'on suppose que les dépenses auxiliaires représentent un apport net à l'économie. On suppose implicitement que la seule présence d'un stade à l'extrémité de l'île fera augmenter la propension à consommer des individus, qu'ils deviendront plus dépensiers et réduiront leur épargne. Il serait plus réaliste de supposer qu'ils réaménageront leur budget. S'ils dépensent davantage en transport pour leurs activités habituelles, ils couperont ailleurs dans leur budget de consommation.

Quand une famille décide de fournir un équipement sportif à ses enfants, elle alloue son budget d'une certaine manière. Cela se répercute sur les autres postes du budget. Les retombées associées aux dépenses auxiliaires ne font que compenser les retombées qui disparaissent parce que la famille a choisi de ne pas dépenser ailleurs. On oublie que, si la famille ne dépensait pas en équipement sportif, elle dépenserait sur d'autres items. On suppose que l'amateur de théâtre qui prend un repas au restaurant ne mangerait pas s'il n'allait pas au théâtre. On tient compte de ce qu'on voit, on oublie ce qu'on ne voit pas.

J'ai, cher Albert, l'habitude de me rendre à pied à mon travail. Mon voisin effectue à peu près le même trajet en taxi. Selon la logique des retombées, mon voisin est un meilleur citoyen que je ne le suis. Il injecte des fonds dans l'économie et crée des emplois. Il est vrai qu'il crée des emplois dans la mesure où il valorise assez le service de taxi pour en payer le prix. Cela ne signifie pas pour autant que je n'en crée aucun en refusant de prendre le taxi. Ce serait faire un raisonnement myope et oublier ce qu'on ne voit pas. Ce serait oublier que j'ai choisi de dépenser sur autre chose. Je génère des emplois, mais dans un autre secteur. Si je prenais le taxi, je serais amené à réduire mes achats ailleurs. Il n'y aurait aucune création d'emplois, mais un simple déplacement d'emplois.

La deuxième façon d'avantager une activité est de même nature. Supposons une subvention à un organisme qui ne vende rien ou presque, disons un hôpital. Considérons ensuite une subvention équivalente à une organisation qui encourt le même déficit mais qui vend sa production, disons un club sportif. Si on calcule les retombées associées à chacune des subventions, on trouve toujours que la subvention au club sportif est plus rentable que la subvention à l'hôpital. Il faudrait donc logiquement supprimer la subvention à l'hôpital et la verser au club sportif. Pourquoi?

La réponse tient au fait que le club perçoit des recettes. À déficit d'opération identique, ses dépenses totales sont plus grandes que celles de l'hôpital. *Ergo*, par dollar de subvention, le sport professionnel génère plus de retombées qu'un hôpital, il est plus rentable que la santé. L'erreur est toujours la même : on suppose que la dépense des amateurs en billets d'entrée se volatiliserait totalement si le club sportif disparaissait.

Les services hospitaliers ont bien peu de chances dans ce concours aux retombées. Surtout quand on considère que les chaînes de télévision dépensent des sommes appréciables pour la diffusion des événements sportifs et que ces dépenses auxiliaires représentent autant de retombées. Mais ces retombées ne sont pas exclusives aux sports télévisés, car en leur absence les chaînes modifieraient leur programmation. Un calcul de retombées suppose que si le club de hockey Canadien cessait ses activités, il n'y aurait rien pour remplacer ses matches à la télévision. Il suppose que, le samedi soir, la Société Radio-Canada nous montrerait pendant deux ou trois heures sa traditionnelle image d'un Indien impassible. Vous comprenez, n'est-ce pas cher Albert, qu'on puisse avoir des réserves, surtout pour cet Indien. Pour que les services hospitaliers aient une chance dans ce concours, il faudrait que les dépenses occasionnées par les téléseries comme *Urgence* soient incluses dans leurs retombées.

Les retombées fiscales

Tout calcul de retombées économiques qui se respecte incorpore habituellement un calcul de retombées fiscales. On ne se contente pas de démontrer qu'une activité est bonne pour l'économie. On veut aussi démontrer qu'elle est bonne pour le gouvernement, qu'elle lui rapporte. C'est ce que démontre tout calcul le moins habile. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le gouvernement réduira son déficit budgétaire s'il augmente ses dépenses ou ses subventions. À tout le moins, il fera ses frais. Vous connaissez sans doute le refrain. Construisons un stade sportif, il n'en coûtera rien aux contribuables. Subventionnons les arts ou le sport professionnel, le gouvernement ne s'en portera que mieux. C'est ce que rapportait un quotidien montréalais il y a trois ou quatre ans. Le titre disait tout : «Ottawa perd de l'argent en réduisant les subventions aux artistes»¹⁵.

On obtient ce genre de résultat le plus simplement du monde, en additionnant toutes les recettes fiscales reliées de près, de loin ou même de très loin à l'activité considérée. Par exemple, une équipe sportive verse des salaires sur lesquels le gouvernement perçoit sa part d'impôts. Avec leurs salaires, les employés effectuent des achats sur lesquels ils paient des taxes. Ces achats génèrent des revenus pour d'autres travailleurs, qui paient aussi des impôts et font aussi des achats taxés. Toutes ces recettes fiscales seraient perdues avec le départ de l'équipe. Il suffirait d'une subvention modeste pour les conserver. Le gouvernement, donc la société dans son ensemble, ne peut qu'en sortir gagnant. Avec de telles études, on se demande comment nos gouvernements ont réussi le tour de force d'encourir des déficits budgétaires pendant plus d'un quart de siècle. Il aurait pourtant suffi qu'ils dépensent davantage pour régler leurs problèmes. Les résultats budgétaires officiels illustrent bien le caractère plutôt fantaisiste de ces calculs en dépit de leur apparente validité.

15 *La Presse*, 2 avril 1993.

Ces résultats fantaisistes tiennent encore à une identification incorrecte de la situation alternative. Les calculs de retombées fiscales supposent que toutes les recettes fiscales associées de près ou de loin aux activités d'un organisme quelconque disparaîtraient si cet organisme n'était pas subventionné et s'il devait, dans la pire des hypothèses, fermer ses portes. La réalité est différente. Quand une équipe sportive quitte une région ou une troupe de théâtre ferme ses portes, toutes les dépenses reliées à ces organismes ne disparaissent pas pour autant. Les consommateurs s'adonnent à d'autres activités. Les taxes et les impôts reliés à l'équipe sportive et au théâtre sont désormais perçus dans le cadre de ces nouvelles activités. C'est exactement ce que suggère une étude empirique des effets d'une grève récente dans le domaine du sport professionnel¹⁶. Les recettes fiscales que font miroiter ces études de retombées sont généralement, comme les retombées elles-mêmes, un mirage.

L'argument symétrique voulant qu'une équipe professionnelle qui s'installe dans une région ne coûte rien au contribuable, même quand il faut subventionner la construction d'un stade, suppose aussi que les partisans de l'équipe ne réduiront en rien leurs autres activités. Il oublie que ces nouvelles dépenses en déplaceront d'autres. En conséquence, les prétendues augmentations de recettes fiscales ne se matérialiseront pas.

Une défense valable?

Certains calculs de retombées sont plus valables que d'autres. Des activités peuvent entraîner des entrées de fonds neufs dans l'économie. Un projet qui aurait pour effet de réduire les dépenses des résidents à l'étranger ou d'augmenter les dépenses des non-résidents dans l'économie nationale génère de véritables retombées. Les retombées qui proviennent d'une vente à l'étranger ne sont pas identiques aux retombées d'origine intérieure. Ce sont ces retombées que les études les plus sérieuses cherchent à mesurer. Elles mesurent l'apport net de fonds étrangers résultant des projets étudiés. Un centre de congrès, un casino, un festival de jazz génèrent de véritables retombées dans la mesure où ils attirent les non-résidents ou retiennent les résidents au pays.

En même temps, un calcul de cette nature ne suffit pas à établir la rentabilité d'un projet. Ce n'est pas parce qu'une activité attire des fonds étrangers qu'elle devient rentable. Inversement, un projet qui occasionne des dépenses à l'étranger ne cesse pas pour autant d'être rentable. S'il en était ainsi, un projet d'hôpital serait systématiquement défavorisé dans la mesure où il nécessite des importations d'équipement et qu'il sert essentiellement la population locale. Un festival quelconque ou un casino conçus pour attirer les étrangers seraient toujours avantagés. Avec cette méthode, la santé de la population est moins importante que la santé de la balance commerciale. Voilà sûrement un bel exemple d'économisme.

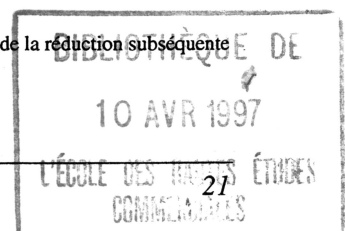
L'implication ultime d'un tel calcul est qu'il faudrait toujours décourager la consommation et encourager l'exportation. En effet, toute vente à l'étranger est traitée comme un avantage, puisqu'elle entraîne une entrée de fonds. Mais la production vendue à l'intérieur de

¹⁶ Par exemple, Zipp, J.F., «The economic impact of the baseball strike of 1994», *Urban Affairs Review*, nov. 1996.

l'économie ne constitue pas un avantage. Dit autrement, un projet pourrait rapporter moins qu'un autre, il serait considéré comme étant plus rentable si sa production était exportée¹⁷.

Le concept de retombée est tout à fait étranger au concept de rentabilité. La rentabilité économique se calcule en établissant la différence entre les avantages qu'une population retire d'un projet, en termes de services reçus, et les sacrifices qu'elle doit s'imposer pour obtenir ces services. On ne peut pas parler de rentabilité économique si on ne se donne même pas la peine de prendre en considération la nature de l'activité étudiée et les services qu'en retire la collectivité. Un calcul de retombées d'origine extérieure peut être utile en complément d'une véritable étude de rentabilité, mais il ne peut jamais la remplacer.

17 Si une exportation procure un avantage, il s'agit essentiellement de l'appréciation de la devise nationale et de la réduction subséquente du coût des produits étrangers. Mais un tel effet risque d'être minime pour la plupart des projets étudiés.



III Économisme et logique économique

Jusqu'ici, j'ai traité de la conception qu'ont de l'économie ses utilisateurs, disons naïfs, qu'on pourrait pour la plupart qualifier d'amis de l'économie. Il me reste à discuter de la logique économique selon la conception qu'en ont certains critiques, qu'on pourrait plus difficilement qualifier d'amicaux.

Je suppose, cher Albert, que vous serez d'accord avec la définition que donne de l'économisme un économiste syndical d'ici. L'économisme consisterait à subordonner «à peu près toutes les sphères de la vie humaine à la logique économique»¹⁸. L'ennui avec cette définition est qu'elle peut avoir plusieurs sens. Sa signification dépend de ce que l'on entend par logique économique. Les calculs de retombées respectent une soi-disant logique économique. Ils montrent pourtant qu'on peut faire dire à peu près n'importe quoi à la logique économique quand on la torture suffisamment. Cette définition m'embête aussi en ce qu'elle peut suggérer que cette subordination est propre à l'approche économique même, ce qui me paraît contraire à la démarche économique bien comprise.

Logique économique et confitures

J'ai appris avec le temps que l'expression «logique économique» s'entend différemment selon que l'on est économiste ou non et qu'elle peut avoir une forte connotation péjorative dans le langage courant. J'en veux pour exemple la jolie fable de Georges Duhamel intitulée «Les confitures», que je dois à une collègue¹⁹. Je suis sûr, cher Albert, que vous aimerez cette fable, si vous ne l'aimez déjà. Elle me paraît correspondre à votre perception de l'économiste.

Les confitures²⁰

Le jour que nous reçûmes la visite de l'économiste, nous faisons justement nos confitures de cassis, de groseille et de framboise.

L'économiste, aussitôt, commença de m'expliquer avec toutes sortes de mots, de chiffres et de formules, que nous avions le plus grand tort de faire nos confitures nous-mêmes, que c'était une coutume du Moyen-Âge, que, vu le prix du sucre, du feu, des

18 Langlois R., *Pour en finir avec l'économisme*, Boréal, 1995, p. 21.

19 Dagenais, D.L., «L'économiste et les confitures», *L'Actualité économique*, septembre 1995.

20 Duhamel, G., *Fables de mon jardin*, Éditions BIAS, Paris, 1959.

pots et surtout de notre temps, nous avons tout avantage à manger les bonnes conserves qui nous viennent des usines, que la question semblait tranchée, que, bientôt, personne au monde ne commettrait plus jamais pareille faute économique.

— Attendez, monsieur! m'écriai-je. Le marchand me vendra-t-il ce que je tiens pour le meilleur et le principal ?

— Quoi donc ? fit l'économiste.

— Mais l'odeur, monsieur, l'odeur! Respirez : la maison toute entière est embaumée. Comme le monde serait triste sans l'odeur des confitures.

L'économiste, à ces mots, ouvrit des yeux d'herbivore. Je commençais de m'enflammer.

— Ici, monsieur, lui dis-je, nous faisons nos confitures uniquement pour leur parfum. Le reste n'a pas d'importance. Quand les confitures sont faites, eh bien! monsieur, nous les jetons.

J'ai dit cela dans un grand mouvement lyrique et pour éblouir le savant. Ce n'est pas tout à fait vrai. Nous mangeons nos confitures, en souvenir de leur parfum.

Cette fable de Duhamel est tout à fait charmante et sympathique, son économiste l'est beaucoup moins. C'est un bien triste personnage. Peut-être a-t-il le sens de l'odorat peu développé! Cela expliquerait qu'il n'en a que pour l'argent, qui, on le sait depuis Vespasien, n'a pas d'odeur.

Il ne sait pas apprécier les belles et bonnes choses de la vie, comme le parfum des confitures, la douceur de la vie en famille, les intangibles, les coutumes familiales, et j'en passe. Ce qui ne s'exprime pas en monnaie ne compte pas. Les choses les plus importantes, «le meilleur et le principal», ce sont choses que le marchand ne peut pas vendre, ce sont donc choses que l'économiste ne sait pas prendre en considération. Il a été gentil Monsieur Duhamel, il aurait pu en rajouter. Il aurait pu faire dire à son «savant» que, si chacun se mettait à faire ses confitures pour leur odeur, ce serait la ruine de l'industrie. Pensez à toutes ces retombées perdues, à tout ce commerce disparu, à tous ces emplois éliminés dans le secteur alimentaire.

Vous voyez les choses du même oeil, cher Albert. Vous dites par exemple :

«Un sourire chaleureux, une journée ensoleillée, de l'air pur, apportent au moins autant de satisfaction qu'une pièce d'or. Mais l'économiste ne sait comment en tenir compte; cette valeur-là ne peut entrer dans ses raisonnements.»

Et un peu plus loin :

«Les économistes ne s'intéressent qu'aux objets qui sont à la fois source de satisfaction pour au moins une personne, rares, échangeables, appropriables.... Ils

négligent délibérément tout un domaine de l'activité humaine, celui où les hommes évoquent plus volontiers le bonheur que le plaisir²¹.»

Les économistes ont la réputation d'être divisés. Je vois que, pour vous, ils sont unanimes dans la bêtise.

L'arôme des confitures a, pour l'économiste, l'importance que chaque membre de la société lui accorde. Il n'y a aucune faute économique à les faire soi-même quand on apprécie leur arôme, quand on apprécie l'activité en soi. Au contraire, il y aurait faute économique à ne pas les faire. Je soupçonne d'ailleurs des collègues d'en préparer. Je ne sais pas qu'ils s'en cachent de crainte de se voir accuser de commettre une faute économique. Je peux aussi vous assurer qu'une importante minorité d'économistes attachent une grande valeur à une journée ensoleillée, tout économistes qu'ils soient. J'ai nommé les économistes formés en Angleterre. L'odeur des confitures leur est tout à fait délicieuse, eux qui ont eu le douteux plaisir de humer les relents tenaces du «steak and kidney pie» des cafétérias universitaires anglaises. Et je suis par ailleurs certain que quelqu'un quelque part a déjà fait un calcul des retombées économiques du soleil. Il existe bien des études de retombées de la neige, plus exactement des études de retombées des remontées de ski.

L'analyse économique doit tenir compte de l'odeur des confitures. Mais l'économiste qui en tient compte se fera probablement reprocher de le faire tout croche. Parce qu'il pourra utiliser la situation décrite par Duhamel pour attribuer une valeur monétaire minimale à l'odeur des confitures, on dira qu'il ramène tout à l'argent. On lui reprochera de déprécier les intangibles en leur attribuant une valeur monétaire. Son analyse l'amène pourtant à déduire que l'arôme des confitures et le plaisir de faire ses confitures en famille sont plus importants que l'argent, pour utiliser l'expression courante. Sa démarche ne l'amène pas du tout à déprécier ces intangibles, bien au contraire.

Qu'on suggère que la société moderne accorde la primauté aux valeurs monétaires, aux considérations matérielles, aux variables économiques, c'est une chose et je ne le contesterai pas. Qu'on appelle ce phénomène une subordination des sphères de la vie humaine à une certaine logique économique et qu'on parle d'économisme, passe encore. Mais n'en faites pas un attribut de l'approche économique. L'économiste n'accorde pas la primauté aux considérations matérielles et monétaires, contrairement à une perception trop répandue. Cette perception erronée remonte sûrement plus loin, mais je me contente de vous rappeler que Werner Sombart la déplorait en 1939 :

«Economy and the science of economy are often mistaken for each other. Critics make this mistake frequently when they criticize doctrines they do not favor. They often attack the science of economics when they mean economy itself, as, for example, when critics of the present times complain of materialism, money-grubbing and calculativeness.»²²

21 Jacquard, op. cit., p. 104-105.

22 Sombart, W., *Weltanschauung, Science, and Economy*, Veritas Press, New York, 1939, p. 29.

C'est surtout dans l'esprit de ses détracteurs que l'économie s'intéresse exclusivement aux valeurs, aux variables ou aux raisons économiques. Non seulement la rationalité économique est-elle compatible avec tout ce qui importe pour les membres de la société, mais elle doit en tenir compte pour être pertinente. Omettre les valeurs dites non économiques sous prétexte de faire une analyse économique, cela me paraît faire de la mauvaise économie.

Mais pour vous et pour Duhamel, les économistes sont, pour utiliser la belle manière de Balzac, «comme les brigands de l'Italie, de fiers hommes! tant que le voyageur leur rapporte quelque chose de plus que le prix du coup de fusil, ils l'étendent mort!»²³ Peu importent les conséquences, pourvu que cela rapporte.

L'économiste s'évertue pourtant à faire la distinction entre les concepts de rentabilité financière et de rentabilité économique. Il répète sans cesse que la monnaie est un voile. Il raisonne toujours en termes réels, en termes de coûts d'option, il utilise toujours les prix relatifs. En tout temps, il s'efforce de faire abstraction de la dimension monétaire pour retenir la dimension réelle. Et c'est à lui qu'on reproche d'accorder la primauté à des considérations monétaires.

Dans son analyse du service postal, Saul dit que «les gouvernements doivent inventer de nouvelles manières de compter». Pour lui, «le concept actuel de pertes et profits passe à côté de ce qui constitue la rentabilité au sens large»²⁴.

Voilà qui est fort intéressant. Il nous faudrait une nouvelle manière de compter pour mesurer la rentabilité au sens large. Il y a dans cette suggestion de quoi faire écarquiller les yeux d'herbivore de l'économiste. La rentabilité au sens large, mais c'est exactement ce que cherche à mesurer le calcul de rentabilité économique. Quant au «concept actuel de pertes et profits», cela ressemble fort au concept de rentabilité financière. L'analyse avantages-coûts cherche précisément à incorporer tous les avantages et tous les coûts qu'omet le «concept actuel de pertes et profits». Ces avantages et ces coûts omis, ce sont les effets externes, les intangibles qui, échappant au marché, ne sont pas pris en compte par un calcul financier. C'est l'odeur des confitures, c'est l'air pur, c'est une journée ensoleillée. C'est une réduction du bruit, c'est une réduction de la pollution, c'est une santé améliorée, c'est une réduction de la douleur. En somme, c'est tout ce qui importe pour les personnes, même si cela n'affecte pas directement le bien-être de la société dans son ensemble, comme il est dit dans l'étude sur le tabac. Voilà la rentabilité économique. Elle me paraît assez large pour satisfaire Saul.

Quand l'économiste suggère une privatisation partielle ou totale d'un service, comme il pourrait le faire dans le cas des postes, ce n'est pas parce qu'il est ignorant du concept de rentabilité au sens large, c'est parce qu'il pense que, dans le cas étudié, la rentabilité au sens large se confond à la rentabilité financière. Quand il a des raisons de croire que la rentabilité économique diffère de la rentabilité financière, il ne recommande pas nécessairement le recours au marché et peut conclure à la nécessité d'une intervention.

23 Honoré de Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*.

24 Saul, op. cit., p.289-290.

Logique économique et marché

Quand vous affirmez, cher Albert, que l'économiste n'accorde aucune importance à ce qui ne passe pas par le marché, vous lui imputez un raisonnement qu'il ne tient pas. Il n'aurait que faire des objets qui ne s'échangent pas sur le marché, car ce qui ne s'échange pas n'a pas de prix et ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur. Il est vrai que l'économiste soumet les activités au test du marché. Mais une activité peut ne pas se prêter aux mécanismes du marché et trouver grâce à ses yeux. Il reconnaît plusieurs situations d'échecs du marché. Il les a identifiées, analysées, répertoriées. Dans toutes ces situations, il admet volontiers qu'une intervention bien conçue pourrait améliorer les choses. Ce sont d'ailleurs de telles considérations qui constituent le coeur de l'analyse de politique économique.

On lui reproche, par exemple, de sacrifier l'environnement et l'intérêt des générations futures aux impératifs économiques. L'approche économique subordonnerait les valeurs écologiques aux valeurs économiques. Voilà un autre cas présumé d'économisme : l'écologie subordonnée à l'économie, l'environnement sacrifié à des considérations monétaires. C'est encore la vision macroéconomique qui prévaut ici. Il est vrai qu'une insistance sur la croissance économique peut se faire au détriment de l'environnement, la comptabilité nationale ne tenant pas compte des effets néfastes de l'activité économique sur l'environnement. Mais l'économie ne se limite pas à la macroéconomie.

La destruction de l'environnement fait partie, cher Albert, de ce que vous appelez les calamités économistes. Mais pour affirmer que l'économiste ne sait tenir compte de l'air pur, il faut que vous ignoriez un important segment de l'analyse économique, qui fait une large place aux préoccupations écologiques. Vous avez raison de mentionner que le régime de marché mène à une pollution excessive, vous avez tort d'insinuer que cela est caractéristique de l'approche économique. Pour l'économiste, la pollution constitue un cas majeur d'échec du marché. Le principe du pollueur-payeur est en vogue de nos jours. On a parfois l'impression qu'il s'agit d'un grand principe récemment découvert. Pourquoi cette impression quand les économistes le préconisent depuis des lunes? Pourquoi leur reproche-t-on de sacrifier l'environnement, quand ils sont les premiers à préconiser le principe du pollueur-payeur? Vous comprendrez qu'ils soient perplexes, surtout que le principe du pollueur-payeur repose sur une logique de marché. On adopte la solution économique tout en critiquant le point de vue économique.

Même l'économiste libéral reconnaît des lacunes importantes au marché. Mais, comme Adam Smith, il garde aussi une certaine méfiance à l'endroit des gouvernements et des bureaucraties. Avant de faire confiance au gouvernement, il le soumet à la même analyse que le marché pour déterminer s'il peut donner de meilleurs résultats. Il nourrit une certaine prudence à son endroit. Il adopte à cet égard la même attitude que Balzac quand il dit de Monsieur Grandet, maire de Saumur : «Il avait fait faire dans l'intérêt de la ville d'excellents chemins qui menaient à ses propriétés.»²⁵

25 Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, p.13.

Cela n'empêche pas qu'on lui attribue à la fois les échecs du marché et les méfaits de l'intervention. À cet égard, vous ne vous embarrassez guère de nuances, cher Albert. Pour vous, économisme est synonyme de libéralisme et c'est au libéralisme que vous attribuez les calamités économes. Mais vos deux premières calamités économes, vous les trouvez dans le logement et dans l'agriculture. De tout temps et dans la plupart des pays, voilà bien deux domaines privilégiés d'intervention gouvernementale, deux domaines dans lesquels les lois du marché ont rarement pu jouer. Pourtant c'est au libéralisme que vous attribuez les problèmes de logement et de l'agriculture. Vous attribuez au libéralisme les résultats observés dans des secteurs où les politiques gouvernementales ont systématiquement faussé les lois du marché.

Vous invoquez également l'industrie de la guerre. Ce choix ne me paraît guère plus heureux. Il me semble que les gouvernements se mêlent généreusement de cette industrie et l'alimentent amplement. Par ailleurs, quand vous identifiez des calamités attribuables au marché, ce sont des situations, comme la pollution, que l'économiste reconnaît volontiers comme requérant une intervention. Alors, de grâce, cher Albert, ayez la bonté, sinon le bon sens, de ne pas faire à l'économiste un reproche et son contraire.

La concurrence aveugle

Vous dites également :

«La concurrence ne peut être qu'aveugle; elle a des conséquences, elle ne peut avoir d'objectif. L'économie concurrentielle est semblable à un véhicule doté d'un moteur, mais non d'un conducteur.»²⁶

Là où Adam Smith voit la main invisible, vous voyez les forces aveugles du marché. À l'aide d'une analogie boiteuse, sans analyse aucune, vous invalidez la main invisible, vous l'affublez d'une canne blanche. Les forces du marché échapperaient en quelque sorte à l'action de la main invisible du seul fait qu'elles soient aveugles. J'avoue que la logique m'échappe. Je comprendrais mieux s'il était question de forces invisibles qui échappent à l'action d'une main aveugle, si vous me permettez l'expression. Enfin, passons.

D'entrée de jeu, votre analogie fausse le débat. L'idée même d'un véhicule, présumément équipé d'un volant, suggère la nécessité d'un conducteur. Mais l'économie n'est pas un véhicule doté d'un volant. En règle générale, elle n'a pas besoin d'un conducteur en ce sens-là. Vous voyez le marché comme un instrument à la disposition des entreprises qui le manipuleraient à leur guise, comme une institution qui donne libre cours à la cupidité des producteurs. L'économiste le voit comme un instrument permettant au consommateur d'obtenir ce qu'il souhaite en soumettant les producteurs à la concurrence. Chacun d'entre nous comme consommateur mène l'économie où il le désire, dans la mesure de ses moyens. Il aurait été plus approprié de comparer l'économie à un parc automobile, chacun dirigeant son véhicule dans la direction voulue. L'État doit bien sûr établir les règles de la circulation, veiller à ce

26 Jacquard, op. cit., p. 128.

qu'elles soient respectées, compléter le réseau routier si nécessaire, mais il n'a pas à choisir les destinations pour les automobilistes.

Je soupçonne en fait que vous n'appréciez pas la direction choisie par l'ensemble des consommateurs. Vous aimeriez être au volant. C'est peut-être en cela qu'elle est aveugle, la concurrence. Elle ne conduit pas où des esprits éclairés, des confidents de la Providence, nous mèneraient s'ils tenaient le volant. Vous me faites penser à ce chroniqueur canadien pour qui le consommateur est un crétin²⁷. Le consommateur, dit-il, ne sait pas ce qui est bon pour lui, il prend des décisions contraires à son propre intérêt, il est inconscient des dommages qu'il cause à l'économie. Les preuves sont là, voyez-vous : si cette boutique de qualité a fermé, si elle a été remplacée par une chaîne alimentaire à escompte, si votre restaurant préféré a fait place à une boutique vidéo, c'est à cause de ce consommateur inculte, sans goût, pour qui des produits à bon marché transcendent toute valeur. On comprend maintenant en quoi le consommateur est un crétin. Il ne partage pas les goûts de ce chroniqueur. Vous non plus, cher Albert, n'appréciez guère le choix des consommateurs. Vous leur reprochez leurs gadgets. Vous aimeriez peut-être qu'ils vous ressemblent davantage. Mais si leurs choix ne vous conviennent pas, n'en blâmez pas le marché. Le marché est un miroir. Le blâmer pour les goûts et les désirs qu'il satisfait, c'est blâmer le miroir pour l'image qu'il nous renvoie.

Logique économique et rareté

On peut aussi interpréter «logique économique» en termes de contrainte des ressources. L'économisme consisterait alors en la subordination des sphères de l'activité humaine à la contrainte de rareté. Dans un tel cas, j'avoue souffrir d'économisme aigu, irrémédiable, terminal. Si c'est de l'économisme de reconnaître l'existence de la contrainte, alors économie et économisme se confondent, puisque la contrainte de rareté fait partie intégrante de la définition habituelle de l'économie. Rien n'est plus réel pour l'économiste que cette contrainte. Elle est dans la nature des choses.

Perret et Roustang déplorent «l'emprise de l'économique sur la société»²⁸ et «la prétention de l'économique à exercer une primauté sur la culture et la politique»²⁹. «Il faut cesser, disent-ils, de considérer la subordination croissante de la culture et de la politique à l'économie comme un fait naturel, résultant d'une contrainte extérieure à la société elle-même, telle que la contrainte de rareté, à laquelle se réfèrent les définitions usuelles de la science économique»³⁰.

Il est difficile pour un économiste de ne pas voir dans cette affirmation une négation de la contrainte de rareté. Si tel était le cas, je ne saurais faire autrement que d'exprimer mon profond désaccord. Mais peut-être veulent-ils simplement dire que la contrainte de rareté n'est pas extérieure à la société, qu'on pourrait s'y conformer sans sacrifier la culture. Il suffirait pour cela de comprimer ses autres besoins et désirs.

27 Gordon, C., «Who cares what the consumer thinks?», *Maclean's*, 8 juin 1992.

28 Perret et Roustang, op. cit., p. 159.

29 Idem, p. 171.

30 Idem, p. 166.

Ce ne serait pas contrevenir à l'approche économique que d'en convenir, parce que l'économie ne privilégie aucun choix particulier. Elle ne spécifie pas les choix que la société doit faire pour se conformer à la contrainte. Elle dit simplement que la contrainte existe et qu'un choix s'impose. L'existence de la contrainte autorise toute la culture que la population peut souhaiter. Elle n'implique pas que l'on doive subordonner les sphères de l'activité humaine à des valeurs soi-disant économiques ou que l'on doive privilégier les variables économiques. Elle implique cependant un arbitrage inévitable entre les différentes sphères de l'activité humaine, dont la culture. Elle ne signifie pas qu'il faut sacrifier la culture, mais que la culture a un coût comme tout le reste : plus on s'en offre, plus il faut renoncer à autre chose. Rappeler que l'ensemble des sphères de la vie humaine est soumis à la contrainte n'a rien en soi d'anti-culturel, religieux ou politique. C'est simplement rappeler qu'il faut choisir. Et rappeler qu'il faut choisir, ce n'est pas choisir.

J'aimerais à cet effet vous citer un spécialiste du calcul économique. Il affirme que «... n'est pas considérée comme «irrémédiable» ou irrationnelle la décision de construire une route qui vise à consolider l'unité nationale mais qui ne contribue pas à accroître le PNB, si elle résulte d'un calcul économique»³¹. Il suffit pour cela que ce calcul reflète un désir des citoyens de poursuivre cet objectif collectif. Voilà une variable non économique, voilà un objectif politique. L'évaluation économique en tient pourtant compte. Elle ne se contente pas des variables économiques, contrairement à une perception trop répandue, à laquelle vous contribuez généreusement.

Logique économique et contrainte budgétaire

En plus de la contrainte de rareté, l'économiste est aussi très conscient de la contrainte budgétaire des gouvernements. Dans le contexte actuel, une telle préoccupation risque fort d'être taxée d'économisme. Insister sur la nécessité d'un assainissement des finances publiques, c'est avoir une vision comptable étroite qui ne sait faire place à des considérations humaines et sociales. C'est «subordonner les sphères de la vie humaine à la logique comptable», selon une deuxième définition d'économisme que donne l'économiste syndical déjà cité, pour qui «logique comptable» et «logique économique» sont apparemment synonymes.

Certains parlent même d'hystérie budgétaire et de culture de la dette. Ils affirment que de «très savants experts ne rateront pas une occasion de signaler que depuis 1968 aucun gouvernement fédéral n'est parvenu à présenter un budget non déficitaire»³². Cela tombe bien mal. J'avais justement l'intention de vous dire que le gouvernement fédéral a enregistré son dernier surplus budgétaire en 1969-1970. Il était de 220 millions de dollars. Il me manque donc une année ou deux pour être qualifié de «très savant expert». Permettez-moi alors de renchérir. Le gouvernement fédéral a enregistré un autre surplus en 1965-66, il était de 91 millions. Pour en trouver un troisième, il faut remonter à 1957-58. En faisant les coins ronds, cela

31 Martin, F., «Faiblesses, embûches et abus dans les analyses avantages-coûts de projets», *Revue canadienne d'études de développement*, vol. XII, no 1, 1991.

32 Martin, P., P. Savidan, *La culture de la dette*, Boréal, 1994, p. 56.

donne à toutes fins utiles 40 années de déficits répétés. Pendant ces années, les surplus accumulés ont dépassé 300 millions. Quant aux déficits accumulés, ils atteignent «à peine» 600 milliards. Tout compte fait, peut-être est-il approprié de parler de culture de la dette : le gouvernement l'a en effet bien cultivée sa dette, il l'a régulièrement et généreusement arrosée.

C'est donc dire, cher Albert, que, depuis le début de ma carrière, je n'ai vu, de mes yeux vu, un seul surplus fédéral, ni même un surplus québécois. Jamais je n'ai pu utiliser les données de l'année en cours pour montrer à mes étudiants à quoi ressemblait un surplus. Et la probabilité n'est pas nulle que je devienne le premier professeur de finances publiques au pays à ne pas voir le moindre surplus durant toute sa carrière. Je me retrouve dans la situation de ma collègue qui, jeune encore, avait davantage écrit sur les produits laitiers qu'elle n'avait vu de vaches. Et ce n'est pas parce que j'ai beaucoup écrit! Encore cette collègue avait-elle l'option de visiter le salon de l'agriculture. Pour le surplus, c'est peut-être au salon de l'antiquité qu'il me faudra penser! Vous comprendrez alors que le reproche d'économisme puisse me donner des boutons. Compte tenu de l'expérience canadienne, si c'est de l'économisme que d'être préoccupé par la situation budgétaire des gouvernements, je choisis l'excès à l'insuffisance d'économisme. Si nos gouvernants avaient fait preuve de plus d'économisme dans le passé, la situation actuelle serait sûrement moins pénible.

Il existe de bonnes raisons pour encourir des déficits. Là n'est pas la question. C'est la répétition des déficits sur une longue période qui pose problème, c'est l'accumulation d'une dette insoutenable. Quarante années de déficits répétés : ce n'était certainement pas ce que Keynes avait entrevu quand il recommandait d'utiliser le budget à des fins de stabilisation. L'idée était plutôt d'encourir des déficits pendant les périodes creuses et de réaliser des surplus pendant les périodes de prospérité. Une telle politique ne mène pas à l'accumulation continue de dette sur une période prolongée.

Ce n'est pas tellement l'équilibre budgétaire en soi qui préoccupe l'économiste que les enjeux réels correspondants. L'assainissement des finances publiques n'est pas une question purement financière. Il ne s'agit pas de sacrifier des valeurs humaines, sociales, culturelles à des valeurs monétaires, financières ou économiques, de sacrifier ces valeurs à l'autel d'un concept comptable. C'est essentiellement une question de redistribution intertemporelle des revenus. Il s'agit de décider si on s'impose des sacrifices maintenant ou si on les reporte sur les générations à venir. Ce sont ultimement des considérations humaines qui sont en cause.

L'accusation d'économisme fait bien peu de cas des conséquences à long terme des déficits. Nous avons aujourd'hui une bonne idée de ces conséquences : les générations futures correspondant aux déficits passés, c'est aujourd'hui qu'on les trouve. Les restrictions d'aujourd'hui, en santé et en éducation, dans les transferts aux provinces et aux personnes, sont des sacrifices réels que l'on doit maintenant consentir pour avoir refusé une plus grande discipline budgétaire dans le passé. Elles représentent le fardeau que les générations passées ont refusé de supporter et que les générations présentes doivent supporter en conséquence. Préconiser la discipline budgétaire, ce n'est pas viser le respect d'une règle comptable sans importance. C'est choisir de faire maintenant des sacrifices inévitables au lieu de les reporter sur nos héritiers. Les restrictions actuelles font mal, à certains plus qu'à d'autres malheureu-

sement. Elles sont peut-être mal réparties, mal distribuées, mal ciblées. Il reste qu'il aurait été plus facile de les supporter quinze ans plus tôt et qu'elles pourraient être encore plus pénibles si on les reportait.

En matière de budget gouvernemental, on est facilement victime de l'illusion de la gratuité. On a peut-être cru trop longtemps que les déficits permettaient d'éviter l'impôt, quand, en réalité, ils ne font que le reporter. Un déficit actuel implique des impôts futurs. Évitez l'impôt aujourd'hui, il vous rattrape demain, intérêts en sus. Ainsi le veut la contrainte budgétaire intertemporelle.

Pendant une bonne période, on ne s'est pas rendu compte de cette contrainte intertemporelle, parce que le taux de croissance de l'économie excédait le taux d'intérêt. Dans ces conditions, la dette publique croît plus lentement que l'économie. Le ratio de la dette au PIB tend naturellement à diminuer. Les impôts augmentent au rythme de l'économie, alors que le service de la dette croît au taux d'intérêt, donc moins rapidement. On peut, dans ces conditions, se permettre d'encourir des déficits budgétaires sans pour autant que la dette augmente par rapport au PIB. Les déficits n'ont aucune conséquence majeure à long terme et la dette est soutenable.

Mais quand le taux d'intérêt excède le taux de croissance de l'économie, la dynamique est inversée. La dette croît alors plus rapidement que l'économie. La capacité du gouvernement d'en assurer le service ne suit pas. Dans ces conditions, les déficits sont insoutenables à long terme. Des mesures de redressement s'imposent éventuellement pour empêcher que la situation financière du gouvernement ne se détériore. Voilà ce qu'on entend par une situation insoutenable : c'est une situation qui est appelée à se détériorer sans cesse en l'absence de mesures correctrices, une situation telle que des mesures s'imposeront tôt ou tard pour assainir les finances publiques. Et ces mesures seront d'autant plus lourdes qu'elles tarderont à venir, parce que le service de la dette accaparera une part croissante du PIB. Voilà ce qu'un peu d'économisme permet d'éviter.

On reproche à l'économiste de négliger les intérêts des générations futures en sacrifiant l'environnement physique à des impératifs économiques. Mais quand il s'agit de défendre les intérêts des générations futures en attaquant le problème budgétaire, on lui reproche son empressement à satisfaire les marchés financiers et son économisme. Pourtant, l'économiste préoccupé par la dette publique ne diffère pas au fond de l'écologiste inquiet de la préservation de l'environnement. Le sort fait aux générations futures, l'héritage qui leur est laissé est au centre de ses préoccupations. Quand il est question d'environnement financier et d'austérité budgétaire, le critique ne voit que la dimension financière et comptable, qui mérite dédain, mépris. Quand c'est l'environnement physique, c'est beaucoup plus noble et louable, et l'économiste le sacrifie à des considérations monétaires. Comme par hasard, le dénominateur commun aux deux reproches se trouve dans les considérations monétaires : l'économiste sacrifie et l'environnement et les programmes gouvernementaux à l'argent.

Notez aussi, cher Albert, que la contrainte budgétaire n'impose aucun choix spécifique. Comme la contrainte de rareté, elle implique uniquement que des choix doivent être faits. Si

l'on exclut les politiques de stabilisation, on peut poursuivre toutes les politiques désirées tout en respectant la contrainte budgétaire. Tous les objectifs sociaux, culturels, humanitaires que peut se donner une société sont compatibles avec la règle du budget équilibré. On peut fournir des services de garderie, des services de santé, des services d'éducation, des services publics de toute nature sans encourir le moindre déficit. Et rien en théorie économique ne justifie le recours à l'emprunt pour financer la redistribution des revenus ou les services sociaux, culturels et politiques. S'il existe une justification aux déficits budgétaires, elle concerne la stabilisation économique, le financement des investissements, le lissage de la charge fiscale. La seule redistribution des revenus qui puisse justifier un déficit est la redistribution intertemporelle, parce qu'elle passe précisément par les déficits.

J'aimerais finalement vous fournir une perspective différente sur le problème de l'endettement en citant un critique connu :

«L'endettement insoutenable est une banalité dans l'histoire. Il existe des méthodes courantes pour régler ce problème : exécuter les prêteurs, les exiler, manquer purement et simplement à ses engagements ou renégocier tout bonnement, afin d'obtenir un désengagement partiel et des taux d'intérêt moindres.»³³

J'ai peine à imaginer la réaction des biens-pensants s'il fallait qu'un économiste ose seulement mentionner la première ou la deuxième de ces méthodes courantes. Mais quand cela vient d'un intellectuel, cela devient acceptable, sinon génial.

33 Saul, J.R., *Le Compagnon du doute*, Payot, Paris, 1994, p. 136.

IV Conclusion

Vous savez, cher Albert, le discours économique est beaucoup plus nuancé et circonstancié que vous et vos émules ne le suggérez. Il est certainement plus modéré que votre critique des économistes, en dépit de quelques nuances timides que vous apportez à l'occasion. Encore faut-il pour s'en rendre compte se donner la peine de l'écouter attentivement. Encore faut-il qu'on cesse d'attribuer à l'économiste toutes les déformations possibles de la logique économique. C'est à l'ultralibéralisme que vous en avez, cher Albert. Mais vous en imputez les excès au libéralisme et à l'approche économique. Mais vous tirez sur l'économiste.

Dans un «Requiem pour un marché si libre et trop parfait», un économiste français mentionne que la main visible des institutions est nécessaire à la main invisible du marché. Le marché ne fonctionne pas dans le vide, il a besoin d'un support institutionnel. Il requiert un système juridique et, de la part des intervenants eux-mêmes, il requiert des valeurs personnelles, des qualités morales dont il ne favorise pas nécessairement le développement. Cela démontre son insuffisance. Je pense que la plupart des économistes le reconnaissent volontiers. Peut-être le prennent-ils trop pour acquis et ne se donnent-ils pas la peine de le dire haut et fort. C'est sûrement un reproche qu'on peut leur faire. Mais certains le disent pour les autres. «Les valeurs personnelles élémentaires, telles que honnêteté, bonne foi, confiance, retenue et obligation, sont toutes des inputs à une société contractuelle efficace.» «Si on fait la somme de toutes ces valeurs personnelles nécessaires, la quantité de bienveillance et de morale indispensable au fonctionnement du marché arrive à être tout à fait impressionnante.» Ce sont des économistes qui ont fait ces affirmations³⁴.

Vos critiques découlent peut-être de belles et bonnes intentions. Vous êtes préoccupé du sort des défavorisés, des démunis, des exclus. Mais André Gide aurait dit : «C'est avec de beaux sentiments qu'on fait de la mauvaise littérature». Je suis tenté d'appliquer sa remarque à l'économie. Les bons sentiments ont sûrement leur place pour déterminer les objectifs de la politique économique. Mais il faut prendre garde qu'ils ne faussent l'analyse. Vous savez, l'économie n'interdit pas l'ouverture d'esprit. Si les recommandations de l'économiste diffèrent des vôtres, ce n'est pas nécessairement en vertu d'objectifs différents, mais souvent en raison d'une analyse différente des mécanismes économiques. Si vos bons sentiments vous honorent, je crains qu'ils ne faussent votre jugement de l'économie et de l'économiste.

En terminant, sachez que l'économiste peut, comme vous, être animé de bons sentiments. Il peut même en avoir de meilleurs. Et ce sont ces meilleurs sentiments que je vous prie, cher Albert, de bien vouloir agréer.

34 Fred Hirsch et Albert Hirschman, cités par Clerc, D., «Requiem pour un marché si libre et trop parfait», *Économie et humanisme*, octobre-décembre 1992, p. 53.

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada
H3T 2A7